

SERVICES Plus

ACTS votre grossiste, le service en Plus



ACTS
Distribution



SERVICES **Plus**

CONTRATS SWAP

Qu'est ce que le contrat SWAP ?

Le contrat swap permet de **bénéficier d'une machine de remplacement**, si notre service technique ne peut réparer l'imprimante défectueuse dans les 48H après sa réception.

i Bon à savoir :

- Le contrat swap se prend au moment de l'achat de l'imprimante et **n'est valable que durant la période de garantie** (qu'il s'agisse d'une garantie standard ou d'une extension).
- Valable en France Métropolitaine uniquement

Comment fonctionne le contrat SWAP ?

Voici les modalités activation du contrat SWAP :

- ➊ Après évaluation à distance du problème, ACTS confirme le besoin de réparation au sein de notre service technique.
- ➋ ACTS organise le rapatriement de l'imprimante défectueuse.
Attention, l'envoi doit se faire dans le carton d'origine. Si le client ne l'a pas conservé, ACTS peut en fournir sur devis.
- ➌ ACTS s'engage à réparer et renvoyer le matériel dans les 48H après réception.



Sinon, ACTS organise l'envoi d'une machine de remplacement chez le client, et s'occupera de sa récupération. Le remplacement sera effectif pendant toute la durée de la réparation.
ACTS prend également en charge le renvoi de l'imprimante réparée et la reprise de celle de prêt.



SERVICES **Plus**

DOCUMENTATION GÉNÉRALE



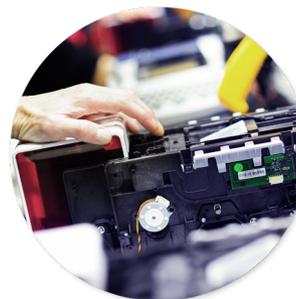
SERVICES **Plus**

CONTACTS

Comment nous contacter ?



Service commercial
Didier, Isabel & Yann
04 78 91 56 86
commercial@acts.fr



Service technique
Sofien & Luc
04 78 91 07 37
support@acts.fr



Administration des ventes
Lynda & Celydia
04 78 91 56 86